

24
Louis
Stienne
Sivier

treizième

Aujourd'hui premier Ventose, l'an trois de la
République française une & indivisible, à deux heures après
Midi, l'ordonneur moi Louis Stienne Surveillant Membre
du Conseil de la Commune d'Antony District et Canton
du Bourg de l'Égalité Département de Paris Cité de Paris
j'ai vu et j'ai lu sept cent quatre vingt treize (Neuf mille) pour
recevoir les actes destinés à constater les Naissances,
Mariages et Décès des Citoyens de l'Commune en la Salle
Publique de la Maison Commune d'Antony Louis Laurin
Vigneron Domicilié en cette Commune d'Antony, lequel assisté
d'Etienne Brivot âgé de trente cinq ans, Marchand Epiciers
Domicilié à Verrière District de Versailles Département
de Seine Et Oise et de Catherine Opporune Laurin âgée
de quarante sept ans domiciliée en la Commune de Villetaneuse
District de Versailles Département de Seine Et Oise a déclaré
à moi Louis Stienne Surveillant que Jeanne Elisabeth de Moine
son Epouse en Legitime Mariage est accouchée le vingt neuf
Période dernier à dix heures du matin dans sa Maison
Née du Temple d'un Enfant mâle qu'il lui a présenté
et auquel il a donné le prénom de Louis Stienne Laurin.
D'après cette déclaration que le Citoyen Etienne Brivot et la
Citoyenne Catherine Opporune Laurin ont certifié conforme
à la vérité et la représentation qui m'a été faite de l'Enfant
devant moi ci dessus, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me
sont délégués le présent acte, que Louis Laurin père de
l'Enfant et les deux témoins Etienne Brivot & Catherine
Opporune Laurin ont signé avec moi, fait en la Maison
Commune d'Antony le jour, mois, et an ci dessus.
Etienne Brivot Catherine Opporune Laurin Louis Stienne
Louis Stienne Surveillant officier Public

E_NUM_ANT30 - AN III 22/09/1794 - 22/09/1795